NOUVELLE-ZÉLANDE

Étude réalisée dans le cadre
de la mission économique conjointe
présidée par
SAR le Prince Philippe
du 27 au 30 novembre 2012

agence pour le
commerce extérieur

Ninety Mile Beach
BAY OF ISLAND
Paihia
Auckland du 28 au 29 novembre 2012
Bay of Plenty
NORTH ISLAND
Rotorua
Lake Taupo
TASMAN SEA
Taupo
Napier
COOK STRAIT
Picton
Wellington du 28 au 29 novembre 2012
Nelson
Greymouth
Harihari
Christchurch
Timaru
Lake Wanaka
Lake Hawea
SOUTH ISLAND
Queenstown
Lake Te Anau
Dunedin
Otago
PACIFIC OCEAN
STEWART ISLAND

Préface

L'expression maorie « Ahakoa iti, he pounamu » signifiant « Même petite, elle est faite de roche verte » pourrait, à elle seule, définir la Nouvelle-Zélande alors que l'expression « Waiho i te toipoto, kaua i te toiroa » signifiant « Restons proches, non éloignés » est à l'image de la politique internationale néo-zélandaise.

En raison de son isolement géographique, la Nouvelle-Zélande abrite une faune et flore très particulière dont une bonne partie est endémique. Outre la richesse de sa biodiversité, son secteur primaire est florissant que ce soit au niveau de la pêche, de l'agriculture, de la foresterie et même en ce qui concerne les réserves énergétiques naturelles.

Au cours des 20 dernières années, le gouvernement a réussi à transformer cette Nouvelle-Zélande agraire, isolée géographiquement et économiquement, en une économie industrialisée et de libre échange. À l'instar de nombreux pays anglo-saxons depuis les années 90, la Nouvelle-Zélande a connu une période de très forte croissance au cours des années 2000 jusqu'à la crise économique mondiale où le recul de son économie est resté relativement restreint.

L'économie néo-zélandaise est à nouveau dans le vert mais devra néanmoins faire face à plusieurs défis. À court terme, le principal enjeu de la Nouvelle-Zélande est la reconstruction à la suite des tremblements de terre survenus en septembre 2010 et février 2011, ce qui devrait néanmoins être un moteur de la croissance économique des prochaines années.

À plus long terme, la Nouvelle-Zélande devra faire face à des problèmes plutôt structurels et aux conséquences qui en découlent, à savoir le faible taux de croissance de la population et son vieillissement, l'émigration de la population jeune et diplômée ainsi que l'évolution lente de sa productivité. Malgré ces quelques défis importants, l'économie néo-zélandaise se porte bien et cela restera le cas dans les années à venir et ce, principalement, grâce à ses efforts pour attirer et protéger les entrepreneurs et investisseurs étrangers porteurs de projets.

C'est dans ce contexte que l'Agence pour le Commerce extérieur, en collaboration avec ses partenaires régionaux l'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export, et Flanders Investment and Trade, organise cette mission princière qui sera, nous en sommes convaincus, l'occasion pour nos entreprises de faire preuve de leur savoir-faire et de se montrer à la hauteur du marché néo-zélandais.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette étude, qui constitue notre première escale dans la mission qui nous emmènera en Nouvelle-Zélande.

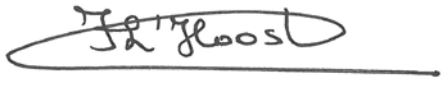

Fabienne L'Hoost
Directeur général adjoint

Marc Bogaerts
Directeur général

Executive Summary

La Nouvelle-Zélande est un des pays les plus ouverts aux échanges internationaux et aux investissements étrangers. Grâce à un environnement sain ainsi qu'au développement des secteurs secondaire et tertiaire, l'économie néo-zélandaise a connu dans les années 2000 une croissance rapide et a ensuite relativement bien surmonté la crise économique mondiale.

Le pays a déjà conclu plusieurs accords de libre-échange avec ses principaux partenaires économiques et d'autres sont en cours de finalisation. Par ailleurs, les autorités sont particulièrement favorables aux afflux d'investissements étrangers qui y sont bien protégés. C'est grâce à ces facteurs que le pays peut revendiquer sa place parmi les économies les plus avancées et compétitives.

Le point faible du pays reste sa dépendance envers son secteur primaire, et plus spécifiquement aux exportations de produits agricoles et de l'agro-industrie. La Nouvelle-Zélande est ainsi un producteur de première importance dans le domaine des produits d'origine animale. En effet, elle fait partie des leaders mondiaux en ce qui concerne la viande ovine, la laine et le lait. Les exportations du secteur primaire sont donc fondamentales pour la Nouvelle-Zélande ce qui signifie aussi que le pays est fortement dépendant de son commerce extérieur pour soutenir sa croissance et est aussi vulnérable aux fluctuations de prix et aux récessions économiques, comme l'a montré la crise de 2009 et la reprise rapide qui a suivi. Néanmoins, conscient de cette fragilité, le pays a développé une stratégie de diversification géographique de ses exportations en signant des accords de libre-échange avec certains de ses partenaires.

Outre ses ressources naturelles et son secteur primaire, le pays est également doté d'une industrie cinématographique renommée internationalement. Plus de 200 films y ont été tournés dont une part croissante est financée par des productions étrangères. L'industrie cinématographique néo-zélandaise a gagné en réputation grâce à plusieurs productions très importantes telles « Le seigneur des anneaux », « King Kong » et « Avatar ». C'est d'ailleurs pour cette raison qu'une commission néo-zélandaise du film a été créée en 1978 avec pour objectif de produire des retours sur investissements élevés, tant en termes financiers qu'en termes culturels.

La nature de la Nouvelle-Zélande ne fait cependant pas que des cadeaux au pays qui a été particulièrement touché par deux tremblements de terre survenus en septembre 2010 et février 2011. L'administration devra se concentrer sur les efforts de reconstruction et d'aide à la suite de ces catastrophes naturelles. Tout en étant fiscalement consommatrices, les conséquences de ces tremblements de terre sont également synonymes de moteur de la croissance économique pour les années à venir.

Après une première partie destinée à dresser la situation macroéconomique de la Nouvelle-Zélande, cette étude proposera une analyse sectorielle du pays se concentrant sur trois domaines parmi les plus dynamiques. Nous traiterons ainsi en détail des secteurs de l'agro-industrie, du film et de l'audiovisuel ainsi que de celui de la construction et des infrastructures. Enfin, nous conclurons par une section décrivant les us et coutumes en vigueur dans les milieux d'affaires néo-zélandais.

Table des matières

1 Données générales 9

2 Données économiques 13

2.1 Indicateurs clés 14

2.1.1 PIB 14

2.1.2 Inflation 20

2.1.3 Change 22

2.2 Commerce extérieur 24

2.2.1 Relations commerciales mondiales 24

2.2.2 Relations commerciales avec la Belgique 27

2.3 Investissements directs étrangers 30

2.4 Appréciation du risque 32

2.4.1 Appréciation du risque selon l'Office National du Ducroire 32

2.4.2 Autres indicateurs de risque 33

3 Approche sectorielle 35

3.1 Construction 36

3.2 Industrie du film 40

3.3 Agro-industrie et agroalimentaire 42

4 Étiquette 45

5 Adresses utiles 49

5.1 En Belgique 50

5.2 En Nouvelle-Zélande 51

5.3 Sites à consulter 53

6 Sources 55

DONNÉES GÉNÉRALES

1

La Nouvelle-Zélande est composée de seize régions et d'un territoire (l'île Chatham). Elle a gagné son indépendance en 1907, en tant que dominion de l'Empire britannique, le chef d'État est resté la reine Élisabeth II d'Angleterre. La capitale du pays est Wellington.

- La population néo-zélandaise est vieillissante (la moyenne d'âge est de 37 ans alors que la moyenne d'âge mondiale est de 29 ans) et en légère augmentation : 4,3 millions d'habitants en 2012 (+0,863 % par rapport à 2011), dont 86 % vivent en zone urbaine. Les villes les plus peuplées sont Auckland (1,36 million d'habitants) et Wellington (0,45 million).

    - Il y a 50,25 % de femmes et 49,75 % d'hommes sur le territoire néo-zélandais.

    - L'espérance de vie est semblable à celle des économies développées : 78,7 ans pour les hommes et 82,81 ans pour les femmes.

    - La population est composée d'Européens à 56,8 %. Les Asiatiques représentent 8 % des habitants. Les 35,2 % restants sont constitués de Maoris (3,9 %), d'habitants des îles du Pacifique (4,6 %) et de groupes ethniques divers (23,2 %).

    - La majorité des Néo-Zélandais adhérant à une religion sont protestants (38,6 % de la population du pays) ou catholiques romains (12,6 %). Les athées représentent 32,2 % du total.

- La superficie de la Nouvelle-Zélande est de 267.710 km^2, soit le 76^e plus grand pays du monde (9 fois la Belgique). Seuls 12,46 % des terres sont cultivées.

- Les ressources naturelles sont le minerai de fer, le sable, le gaz naturel, le charbon, l'hydroélectricité, l'or et le calcaire.

- Les langues officielles sont l'anglais et le maori.

- Le climat néo-zélandais est tempéré avec de fortes variations régionales. Auckland est la ville la plus humide, en novembre la température moyenne est de 13,3 °C tandis que Wellington bénéficie d'un climat océanique, ce qui signifie que les hivers y sont doux et les étés frais. En novembre la température moyenne y est de 16,6 °C.

- La monnaie nationale est le dollar néo-zélandais (NZD). En date du 28 septembre 2012, 1 euro valait 1,5536 dollar néo-zélandais (source : Eurostat).

- Le prix du Big Mac (utilisé par l'hebdomadaire The Economist pour rendre compte du pouvoir d'achat des différentes devises) est en moyenne de 4,05 USD en janvier 2012, contre 4,43 USD dans la zone euro, signifiant que le pouvoir d'achat d'un dollar est plus élevé en Nouvelle-Zélande que dans la zone euro.

- Durant la crise économique mondiale, la Nouvelle-Zélande a enregistré une progression de son *Indice de Développement Humain* (IDH), passant de la 20^e place du classement mondial en 2009 à la 3^e place entre 2010. En 2011, elle se classait 5^e alors que la Belgique occupait le 18^e rang.

DONNÉES ÉCONOMIQUES

2

2.1 Indicateurs clés

2.1.1. PIB

PIB en volume

En 2011, le produit intérieur brut nominal néo-zélandais s'est élevé à 159,0 milliards d'USD. Le PIB par tête atteignait quant à lui 35.860 USD. Sur base des estimations actuellement disponibles, le PIB serait de 152,4 milliards d'USD en 2012 alors que le PIB par tête serait de 34.020 USD. Selon les derniers chiffres des autorités néo-zélandaises, le PIB réel du pays devrait croître de 2,0 % en 2012 (contre 0,3 % en 2011). Les dépenses de consommation privée et d'investissement, qui ont contribué à hauteur de 0,9 % et -0,1 % à la croissance de 2011, apporteront respectivement 1,2 % et 0,9 % à la croissance en 2012. L'impact négatif de la balance commerciale sur la croissance sera toutefois plus réduit qu'en 2011 (-1,2 % contre -1,7 % en 2011).

La Nouvelle-Zélande est une petite économie ouverte qui fonctionne sur les principes de libre-échange. Elle est isolée géographiquement, raison pour laquelle l'agriculture et l'industrie y sont relativement développées afin de répondre aux besoins du marché local.

Le pays est fortement tributaire de son secteur primaire (principalement agricole) qui est hautement orienté vers l'export. Ceci rend l'économie néo-zélandaise vulnérable aux fluctuations de prix et aux récessions économiques.

PIB en volume (milliards d'USD courants) et taux de croissance du PIB réel, en %

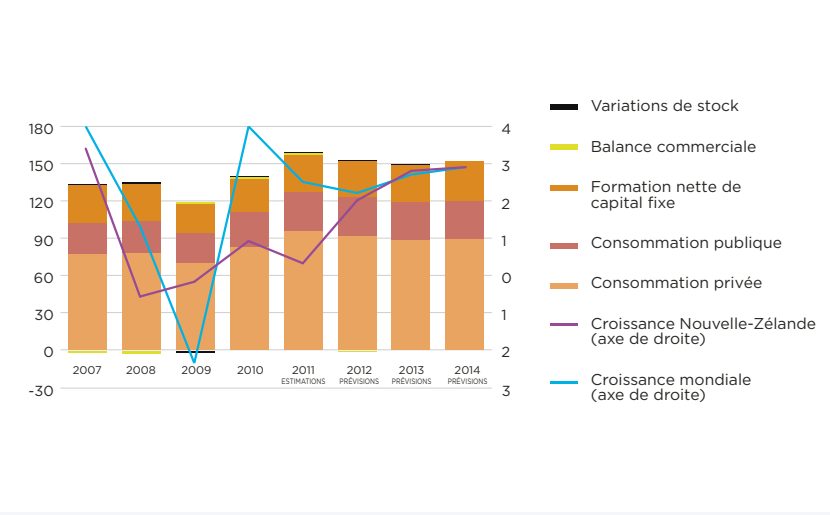

Source : EIU

La Nouvelle-Zélande entretient des liens commerciaux étroits avec l'Australie et les États-Unis, ainsi qu'avec les pays asiatiques. Elle a signé un traité de libre-échange en 2008 avec la Chine. Des pourparlers sont également en cours avec l'Australie afin de former une économie unique de marché.

Grâce à une politique claire et transparente, la Nouvelle-Zélande bénéficie d'un environnement d'affaires stable et bénéfique aux investissements.

Évolution récente

Entre 2000 et 2007, l'économie néo-zélandaise s'est fortement développée grâce aux croissances importantes enregistrées par la consommation privée et par les investissements immobiliers (« residential investments »).

Début 2008, l'économie néo-zélandaise a ralenti, et ce avant la crise économique mondiale. Ceci est dû à la sécheresse de l'été 2007/2008 qui a engendré une baisse de la production agricole.

De plus, la consommation privée a nettement diminué en 2008 suite à la hausse des prix des carburants et des produits alimentaires. Parallèlement, les taux d'intérêt élevés et la baisse des prix de l'immobilier ont conduit à un déclin de l'investissement dans l'immobilier résidentiel. L'économie néo-zélandaise s'est détériorée davantage lorsque la crise économique mondiale a débuté en septembre 2008.

Crise économique mondiale

La Nouvelle-Zélande a donc connu une période de récession entre 2008 et la première moitié de 2009. Néanmoins, le recul de l'économie est resté relativement limité comparé à d'autres pays. D'après l'OCDE, la Nouvelle-Zélande était le 7e pays le moins affecté par la crise économique mondiale parmi ses 34 membres.

Le gouvernement et la Banque Nationale néo-zélandais ont pris des mesures afin de réduire l'impact de la crise économique mondiale dont :

- l'abaissement du taux d'intérêt de base (« official cash rate ») de 8,25 % avant juillet 2008 à 2,5 % en avril 2009,
- un accès facilité aux financements pour les banques ainsi que l'introduction de garanties bancaires visant à restaurer la confiance dans le secteur bancaire,
- l'assurance de la disponibilité de liquidités adéquates au secteur bancaire,
- la réduction de certaines taxes et d'autres mesures visant à atténuer les effets de la crise.

Reprise économique

L'économie néo-zélandaise s'est ensuite redressée à partir de 2010 en grande partie grâce aux exportations. Celles-ci ont été principalement dirigées vers la Chine dont la demande en produits laitiers, en viande et en bois était très forte. Ceci, couplé à un prix à l'exportation historiquement élevé, a permis à l'économie néo-zélandaise de progresser en 2010 à son rythme le plus élevé depuis 2008.

En dépit des mesures de relance et malgré les conditions favorables à l'exportation, la reprise fut moins forte que prévue. En effet, les ménages, les entreprises et les agriculteurs restent prudents et essaient de reconstituer leurs finances suite à l'emballement du marché immobilier. De plus, les deux tremblements de terre dévastateurs de septembre 2010 et février 2011 ont retardé la relance.

En 2011, la Coupe du Monde de Rugby (RWC), la croissance exceptionnelle de la production pastorale ainsi que les prix élevés à l'exportation ont contrebalancé les effets sur l'économie causés par les catastrophes naturelles indigènes (tremblements de terre) et à l'étranger (tsunami au Japon) ainsi que par la crise de la dette souveraine européenne.

Tremblement de terre de Canterbury

Après un premier tremblement de terre datant du 4 septembre 2010, la région de Canterbury a été dévastée par un nouveau séisme le 22 février 2011. Celui-ci est le second plus meurtrier de l'histoire de la Nouvelle-Zélande.

Ces tremblements de terre et leurs répliques ont causé des dégâts très

conséquents, qui ont été estimés à 15 milliards d'USD (approximativement 10 % du PIB). Ils ont aussi eu un impact immédiat sur l'emploi dans la région, qui a baissé de 8 % alors qu'il progressait de 2,8 % dans le reste du pays.

Les opérations de nettoyage et de démolition ont néanmoins permis de minimiser l'impact immédiat sur la croissance. Beaucoup d'entreprises ont aussi été en mesure de quitter la zone touchée, et les productions agricoles et industrielles dans la région n'ont pas été trop affectées.

Évolution à court et moyen terme

À court terme, l'administration continuera à se concentrer sur les efforts de reconstruction et d'aide à la suite des tremblements de terre de septembre 2010 et février 2011. Ceci entamera largement les recettes fiscales, mais devrait être un moteur de la croissance économique des prochaines années.

Dans le même temps, le gouvernement restera partisan de la prudence budgétaire et engagera des plans de relance économique, entre autres dans le secteur minier.

De plus, d'après les analystes de l'*Economist Intelligence Unit* (EIU), la Nouvelle-Zélande devrait passer de la 13e place à la 8e place en termes de « business environnement » d'ici à 2014. La progression de cet indicateur signale un environnement sain pour les affaires et les investissements.

Toutefois, les opportunités de marché devraient progresser à un rythme très faible au cours de cette même période, principalement en raison de sa population peu élevée et de son isolement géographique.

Le PIB devrait s'accroître de 2,0 % en 2012 (contre 0,3 % en 2011) et de 2,8 % à 3,1 % entre 2013 et 2015. La croissance économique en 2012 proviendra principalement de la consommation privée et de la formation nette en capital fixe. La consommation privée augmentera de 1,9 %, ce qui est nettement supérieur à 2011, mais encore sous les taux d'avant crise. En effet, les ménages resteront prudents et privilégieront plutôt l'épargne et le remboursement de leurs dettes. La formation nette en capital fixe devrait, quant à elle, progresser de 3,8 % en 2012. La variation des exportations ne devrait jouer qu'un rôle limité dans la croissance économique en 2012. Par contre les investissements et en particulier ceux liés à la reconstruction devraient contribuer significativement à la croissance du PIB.

À plus long terme, le PIB devrait croître annuellement de 3,7 % entre 2016 et 2020, grâce à une meilleure productivité. Toutefois, la croissance annuelle du PIB devrait ensuite retomber à 3,2 % en moyenne entre 2021 et 2030 en raison du faible taux de croissance de la population et de son vieillissement ainsi qu'à cause d'une baisse des dépenses en recherche et développement.

Composition sectorielle du PIB

Composition sectorielle du PIB en 2011, en %

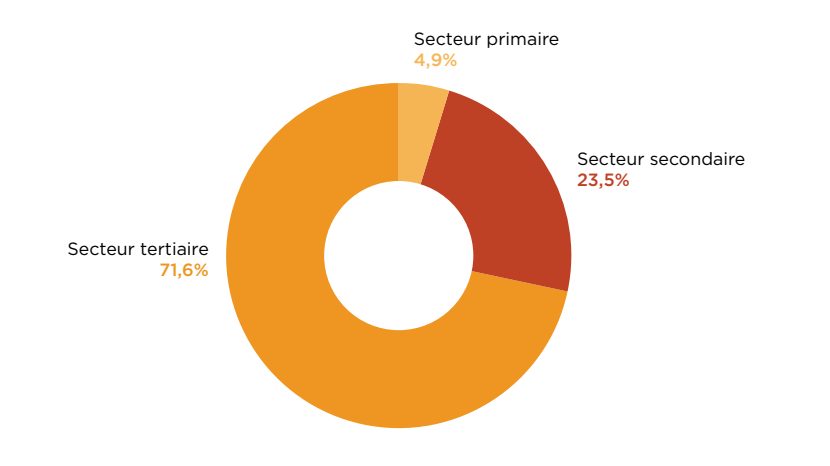

Source : EIU

Secteur primaire

Ce secteur regroupe l'ensemble des Ce secteur regroupe l'ensemble des activités ayant pour finalité l'exploitation de ressources naturelles, comme l'agriculture, la pêche, ou encore l'exploitation de forêts, de mines, et de gisements divers.

La part du secteur primaire dans l'économie néo-zélandaise est relativement stable depuis plusieurs années, et représente 4,9 % du PIB en 2011. Il reste néanmoins fondamental dans l'économie du pays, tant à l'exportation qu'en termes d'emploi générés.

« La croissance verte contribuerait à consolider le potentiel de croissance à long terme de la Nouvelle-Zélande. Parce que la Nouvelle-Zélande exporte des biens et des services provenant de ressources naturelles, elle a bâti son image de marque sur l'intégrité environnementale de ses produits et de ses politiques. » — OECD, *étude économique de la Nouvelle-Zélande 2011*.

Agriculture

En 2010, le secteur agricole employait 336.000 personnes, soit 7,7 % de la population active du pays. La Nouvelle-Zélande fait partie des leaders mondiaux pour la production de kiwi (2e producteur mondial), de viande ovine (3e) et de laine (3e).

En 2010, les principales productions végétales du pays étaient les fruits (kiwis, pommes, raisins, etc.), les céréales (blé, orge, maïs, etc.) et les légumes (tomates, citrouilles, carottes, etc.). Les productions de fruits et céréales ont décliné en 2010, alors que la production de légumes est restée stable.

Outre les productions végétales, la Nouvelle-Zélande est un acteur important du secteur de l'élevage (produits laitiers, viande, laine, etc.). En 2010, son cheptel ovin avoisinait les 33 millions de têtes alors que le cheptel bovin atteignait presque 10 millions de têtes. La production de produits laitiers n'a fait qu'augmenter entre 2005 et 2010 alors que la production de viande a chuté au cours de la même période.

L'apiculture occupe aussi une place à part entière en Nouvelle-Zélande puisque la production de miel est la 17e plus importante production agricole du pays en termes de quantités.

Les principaux produits agricoles exportés par la Nouvelle-Zélande sont le lait entier sec, la viande d'ovins, la viande de bovins désossée, le beurre de lait de vache et le lait écrémé en poudre, mais aussi d'autres produits tels le vin, la laine, le miel, etc.

Pêche

La Nouvelle-Zélande possède d'énormes ressources marines. Sa Zone Économique Exclusive (ZEE) compte parmi les plus vastes au monde. Les côtes non polluées sont aussi idéales pour l'aquaculture et le pays est parsemé de lacs. Nulle surprise donc que le secteur de la pêche contribue de manière conséquente à l'économie du pays.

La Nouvelle-Zélande n'a pas de code de conduite officiel spécifique que ce soit pour la pêche ou pour l'aquaculture, mais approuve pleinement le *Food and Agriculture Organization's Code of Conduct for Responsible Fisheries* (Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO).

En 2011, les exportations néo-zélandaises de produits de la pêche, en progression de 5,8 %, se sont chiffrées à plus de 1,5 milliard de dollars néo-zélandais. Les principales espèces exportées sont les moules vertes, le hoki, le maquereau, le calmar et le thon. Les principaux marchés d'exportation étaient Hong Kong, l'Australie, les États-Unis et le Japon.

Sylviculture

Le climat et les sols néo-zélandais sont adéquats pour les cultures forestières. Celles-ci couvrent 1,8 million d'hectares et sont à la base de 99 % de la production de bois du pays. 26,1 millions de mètres cubes de bois ont été produits en 2011. Approximativement 70 % de cette production est exportée (sous différentes formes), ce qui représente près de 10 % des exportations totales de la Nouvelle-Zélande. Les principaux clients sont l'Inde, la Chine et la Corée du Sud.

D'ici 2020, la production annuelle de bois devrait atteindre 35 millions de mètres cubes. Néanmoins, cette croissance de la production sera tributaire de l'évolution des marchés et des contraintes logistiques (capacités de transformation du bois, capacité de transport, etc.).

Énergie et minerais

La Nouvelle-Zélande a d'importantes réserves énergétiques naturelles de charbon et de gaz naturel. Son climat et sa géographie ont aussi permis un fort développement des énergies renouvelables.

Le charbon est la principale ressource énergétique du pays. Sa production a fortement augmenté en raison du regain de la demande pour ce produit, conséquence de la crise économique mondiale. Outre le charbon, les principaux minerais sont l'or, l'argent, les minerais de fer ainsi que divers minerais industriels et pierres pour la construction.

La production de gaz naturel est principalement utilisée pour la génération électrique ainsi que pour des besoins industriels et domestiques. La production de pétrole est, quant à elle, principalement exportée.

Environ 70 % de la production d'énergie électrique nationale provient de ressources renouvelables (hydroélectricité et énergie éolienne) alors que le restant provient de sources thermales et géothermales.

Un récent regain d'intérêt pour l'exploitation des ressources énergétiques et minérales comme source de croissance pour le pays a été enregistré.

Secteur secondaire

Par secteur secondaire, on entend toute activité dont le but est de transformer une ressource naturelle en un produit fini. Celui-ci comprend donc de nombreuses formes d'industries, mais également des secteurs tels que la construction.

Le secteur secondaire est d'une importance considérable pour le pays. En effet, celui-ci représentait en 2011 quelque 23,5 % du total de l'activité économique néo-zélandaise.

Industries manufacturières

En 2011, l'industrie manufacturière comptait pour 12,2 % du PIB et employait 10,3 % de la population active.

Celle-ci s'est développée jusqu'en 2003 avant de connaître une décroissance de quatre ans, due à l'appréciation du dollar néo-zélandais qui érода la compétitivité internationale de la Nouvelle-Zélande. Lors de la crise économique mondiale, la demande globale étant plus faible, le recul enregistré par l'industrie manufacturière s'est ensuite accentué. Depuis 2010, la situation s'est inversée et l'industrie manufacturière a commencé à se redresser.

La principale industrie manufacturière en Nouvelle-Zélande est l'industrie alimentaire. Elle fabrique des produits réputés de haute qualité tant pour le marché domestique que pour l'exportation. Les ventes de l'industrie alimentaire se sont élevées à plus de 40 milliards de dollars en 2011, et près de la moitié de celles-ci concernait des exportations de viande et de produits laitiers.

Les autres industries manufacturières de Nouvelle-Zélande produisent principalement des produits du pétrole et du charbon ainsi que des médicaments, des métaux, du bois et du papier, des machines et équipements, ainsi que du matériel de transport.

Construction et infrastructure

Le secteur de la construction est un secteur important en Nouvelle-Zélande puisqu'il occupe approximativement 180.000 personnes. Le Gouvernement néo-zélandais joue un rôle primordial dans la réglementation de la construction.

La reconstruction liée au tremblement de terre de Canterbury, supervisée par le CERA (« Canterbury Earthquake Recovery Authority »), devrait être un moteur de la croissance économique des prochaines années. En effet, le coût de celle-ci est estimé à plus de 15 milliards de dollars (reconstruction de plus de 10.000 maisons ainsi que du quartier d'affaires de la ville).

La « *National Infrastructure Unit* » a établi en juillet 2011 son second plan national afin de donner les lignes directrices générales pour la planification, le financement, la construction et l'utilisation de toutes les infrastructures économiques et sociales. À travers ce plan, le gouvernement tente d'utiliser au mieux les infrastructures existantes et de mieux allouer les nouveaux investissements.

« The government's objective is for New Zealand's infrastructure to be a means to permanently lift the sustainable growth rate of the economy, through increased productivity and improved management of Crown assets ».

Source : Message d'accueil du site Web du « *National Infrastructure Unit* »

Secteur tertiaire

Par secteur tertiaire, on entend l'activité économique constituée du commerce, de l'administration, des transports, des activités financières et immobilières, des services aux entreprises et aux particuliers, de l'éducation, de la santé et de l'action sociale.

Le secteur tertiaire compte pour une part importante dans l'économie néo-zélandaise. En forte progression entre 2000 et 2007, l'évolution de ce secteur a ralenti en 2008 lorsque l'économie entra en récession, mais de manière plus limitée que les autres domaines de l'économie. L'évolution du secteur tertiaire étant meilleure que celle du reste de l'économie, sa part dans le PIB néo-zélandais est passée de 66 % en 2004 à 71 % en 2011.

Transport

Le transport est un secteur clé de l'économie néo-zélandaise non seulement en raison de la dépendance du pays par rapport à l'exportation, mais aussi en raison de sa géographie (pays divisé en deux îles principales pour une étendue globale de plus de 2.000 km) et en raison de la dispersion de sa population. L'établissement d'infrastructures efficaces de transport a donc impliqué des coûts très élevés en regard du nombre d'habitants. Néanmoins, le transport joue un rôle prépondérant dans la croissance économique du pays.

Tourisme

Le tourisme est un secteur clé pour la Nouvelle-Zélande. En 2011, le nombre de touristes arrivant sur le territoire était estimé à 2,8 millions soit l'équivalent de 65 % de la population du pays et dont plus d'un million provenait d'Australie. Les autres touristes provenaient principalement du Royaume-Uni (9,0 %), des États-Unis (7,3 %) et de Chine (5,3 %). Il est à noter que le nombre de touristes est sensible au taux de change du dollar néo-zélandais. Le dollar néo-zélandais étant actuellement élevé, une légère baisse du nombre de touristes est prévue dans les mois à venir.

Télécommunications

La Nouvelle-Zélande fut l'un des premiers pays à ouvrir son marché des télécommunications à la concurrence en 1989. *Telecom New Zealand* a été privatisé en 1990 et la plupart de ses concurrents sont des entreprises privées. Le gouvernement investit actuellement dans le débit ultra rapide, avec pour objectif de couvrir 75 % du pays d'ici à 2019. Le secteur privé n'est pas en reste : sa contribution financière dépassent même celle du secteur public.

Industrie cinématographique

Une commission néo-zélandaise du film a été créée en 1978 afin de financer des films néo-zélandais ayant pour objectif de produire des retours sur investissements élevés, tant en termes financiers qu'en termes culturels. Depuis sa création, plus de 200 films néo-zélandais ont été tournés dont une part croissante est financée par des productions étrangères. L'industrie cinématographique néo-zélandaise a gagné en réputation grâce à plusieurs productions très importantes telles « Le seigneur des anneaux », « King Kong » et « Avatar ». En 2011, l'industrie cinématographique a engendré 3 milliards de dollars néo-zélandais de profits. La section « Industrie du film » traite plus largement de cette question.

2.1.2. Inflation

Avec le passage en 1989 de la loi de la *Reserve Bank of New Zealand*, la Nouvelle-Zélande est l'un des pionniers en termes de régulation de l'inflation. Depuis, de nombreuses banques centrales du monde entier ont suivi l'exemple.

La « *Policy Target Agreement (PTA)* » définie par le gouverneur de la *Reserve Bank of New Zealand* et le Ministre des Finances vise la stabilité des prix (en régulant la production locale) ainsi que celle des taux d'intérêt et du taux de change. Depuis septembre 2002, l'accord a pour but de maintenir l'inflation dans un couloir compris entre 1 % et 3 %. L'accord le plus récent date de décembre 2008 suite à la mise en place du nouveau gouvernement mais aucun changement de fond n'est intervenu, le but étant donc de toujours maintenir l'inflation entre 1 % et 3 %.

Depuis l'entrée en vigueur de cette régulation, l'économie néo-zélandaise s'est nettement améliorée comparativement aux années 1970 et 1980. En effet, l'inflation a fortement diminué au cours des années 1990 passant de taux moyens supérieurs à 10 % dans les années 1970 et 1980 à une moyenne de 2,4 % dans les années 1990. Depuis 2000, l'indice des prix à la consommation (IPC) néo-zélandais s'est établi en moyenne à 2,7 %.

Taux d'inflation, en %

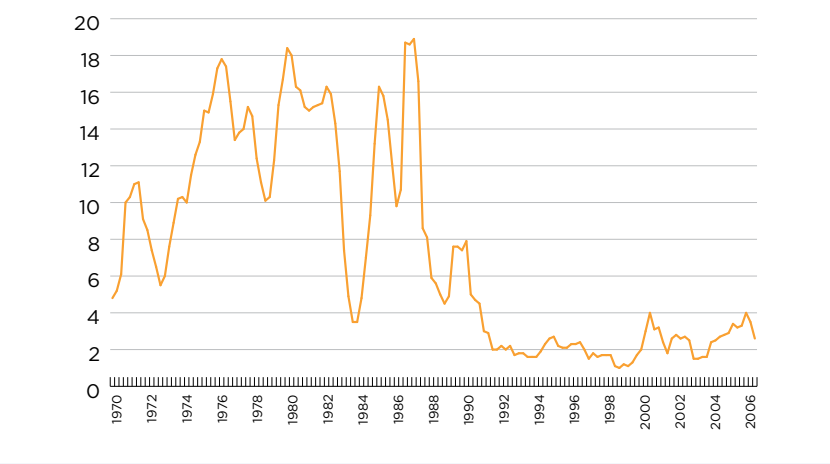

Source: Reserve Bank of New Zealand

Taux d'inflation, en %

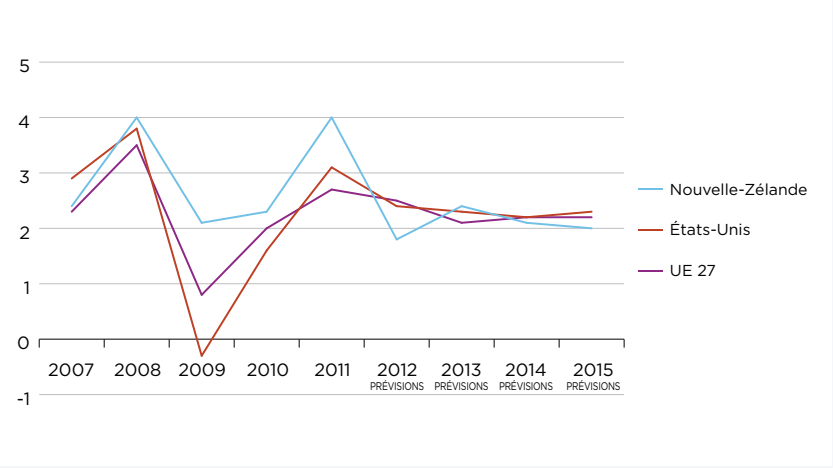

Source : EIU

L'inflation a atteint 4,0 % en 2008 suite à la hausse des prix du carburant et des denrées alimentaires, avant de redescendre en 2009 et 2010 dans l'intervalle fixé par la « *Policy Target Agreement (PTA)* ».

L'inflation a alors augmenté de manière significative fin 2010 suite à l'augmentation de la taxe sur les biens et les services (*good and service tax – GST*) qui est passée de 12,5 % à 15 % au 1e octobre 2010, ce qui a eu une répercussion directe sur les consommateurs. L'inflation a augmenté et s'est alors établie à 4,0 % en 2011.

D'après les estimations de l'*Economic Intelligence Unit*, le CPI (Consumer Price Index) est retombé à 1,8 % en 2012 principalement car la GST n'intervient plus dans le calcul de l'indice mais aussi et surtout car les prix des produits alimentaires (produits végétaux) et des télécommunications ont fortement diminué.

L'inflation devrait être modérée et s'établir aux alentours de 2,0 % jusque 2015. En effet, le CPI devrait à nouveau être légèrement à la hausse fin 2012 et en 2013. Néanmoins le risque d'une inflation plus importante existe si la reconstruction liée aux tremblements de terre se réalise trop rapidement ce qui se matérialiserait par un goulot d'étranglement pour l'approvisionnement en matériaux de construction.

2.1.3. Change

Taux de change EUR/NZD

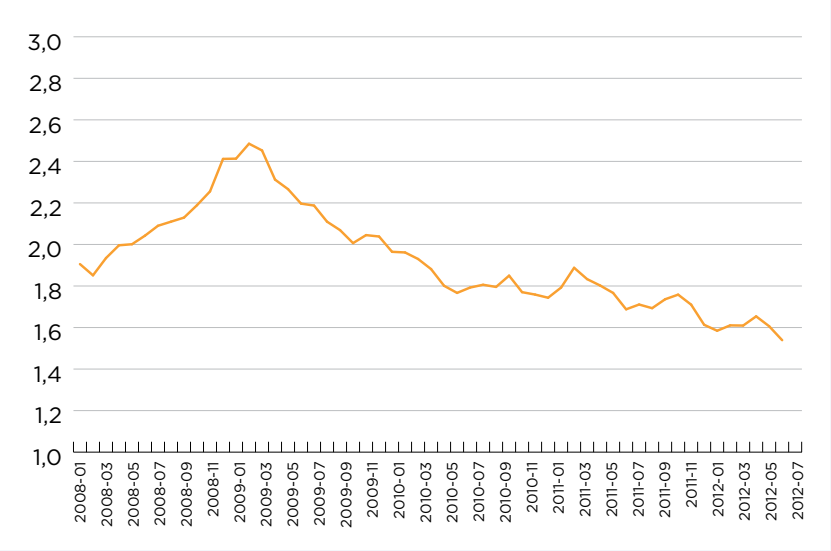

Source : Eurostat

Depuis plusieurs années déjà, le dollar néo-zélandais s'apprécie d'une manière significative. Entre février 2009 et juillet 2012, le taux de change de la monnaie néo-zélandaise est en effet passé de 2,485 EUR/NZ$ à 1,539 EUR/NZ$, soit près de 40 % de croissance.

Cette évolution est une aubaine pour les entreprises belges, car les produits importés par la Nouvelle-Zélande depuis la Belgique sont comparativement devenus moins chers que les produits néo-zélandais. Plusieurs facteurs expliquent ce renforcement du dollar néo-zélandais par rapport à l'euro, le premier étant la crise économique mondiale et ses conséquences marquées en Europe.

Au contraire, cette appréciation rapide n'est pas de bon augure pour la Nouvelle-Zélande qui est très dépendante de son commerce extérieur et donc sensible à l'appréciation de sa monnaie qui la rend moins attractive en termes d'achats.

Néanmoins, la Banque Centrale néo-zélandaise a la capacité d'intervenir sur les marchés afin d'influer sur le niveau du taux de change, principalement quand celui-ci est exceptionnel et injustifié par rapport aux objectifs économiques du pays.

En plus du taux de change par rapport à l'euro, il peut paraître judicieux d'analyser le taux de change effectif réel de la Nouvelle-Zélande. Cette mesure est souvent un meilleur indicateur de la situation économique du pays. Celui-ci prend en effet en compte l'indice des prix et pondère le taux de change nominal selon un panier de devises représentatif des exportations et importations du pays. Il est de ce fait plus proche d'un indicateur de la compétitivité prix du pays en question.

Celui-ci indique que la compétitivité de la Nouvelle-Zélande s'est améliorée entre 2007 et 2009 avant de se réduire entre 2009 et 2011 principalement en raison de l'affaiblissement du dollar américain.

Néanmoins, d'après les prévisions de l'*Economic Intelligence Unit*, la compétitivité de la Nouvelle-Zélande devrait à nouveau s'améliorer puisqu'il est prévu que son taux de change effectif réel diminue au cours des années à venir.

Taux de change effectif réel (2005=100)

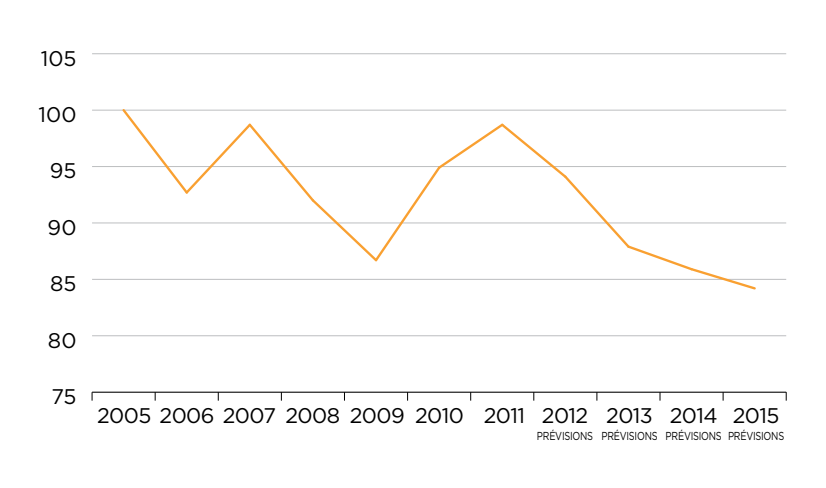

Source : EIU

2.2 Commerce extérieur

2.2.1. Relations commerciales mondiales

Flux des échanges internationaux de marchandises, milliards d'USD courants

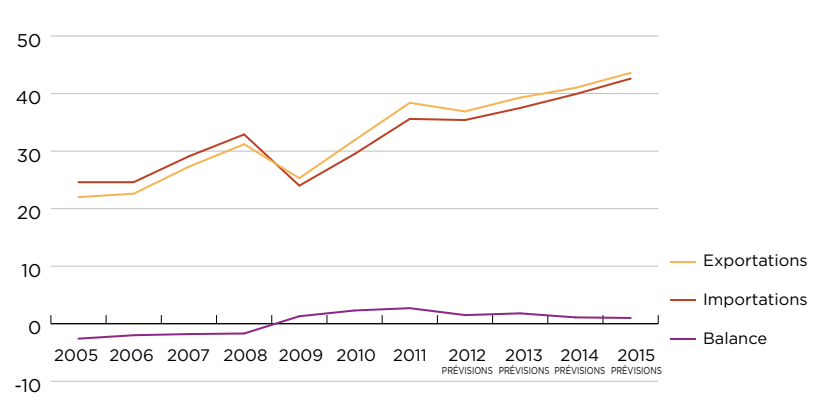

Source : EIU

Le commerce extérieur est fondamental pour la Nouvelle-Zélande. Les exportations du secteur primaire sont conséquentes, tout comme celles de produits manufacturés. Couplées à des importations de matières premières et de biens d'équipements considérables, celles-ci font de la Nouvelle-Zélande un pays fortement actif en termes de commerce international.

La Nouvelle-Zélande est de ce fait sensible aux fluctuations de prix et aux crises économiques. Cela signifie aussi que le pays est fortement dépendant de son commerce extérieur pour soutenir sa croissance. Conscient de cette fragilité, le pays a développé une stratégie de diversification (géographique et produit) de ses exportations, par exemple en signant un traité de libre-échange avec la Chine en 2008. Des pourparlers sont également en cours avec l'Australie afin de former une économie unique de marché.

La balance commerciale est assez faible en valeur absolue. En effet, les importations et les exportations néo-zélandaises affichent depuis longtemps des valeurs proches et évoluent de façons similaires. Alors que la balance commerciale des marchandises était déficitaire jusqu'en 2008, le déficit s'est transformé en excédent à partir de 2009, les importations ayant plus souffert de la crise économique mondiale que les exportations. Depuis 2009, la balance commerciale de la Nouvelle-Zélande est excédentaire. D'après les estimations de l'*Economic Intelligence Unit*, ce surplus devrait persister au moins jusque 2015.

La Nouvelle-Zélande exporte principalement à destination de l'Australie, de la Chine et des les États-Unis. Ces trois principaux clients représentaient en 2011 pas moins de 43,3 % des exportations néo-zélandaises. L'importance de l'Union européenne comme client de la Nouvelle-Zélande est actuellement restreinte (8,0 % des exportations en 2011). En 2011, le Royaume-Uni faisait néanmoins partie des dix principaux clients de la Nouvelle-Zélande avec 3,3 % du total des exportations néo-zélandaises. En 2009, la Nouvelle-Zélande a proposé à l'UE d'ouvrir des négociations sur un accord global qui inclurait des clauses de libre-échange mais ce qui n'a pour l'heure pas été mis en place. La déclaration conjointe UE-Nouvelle-Zélande adoptée en 2007 reste donc le socle des relations bilatérales.

Si l'on analyse plus en détail les clients principaux du pays, nous retrouvons

- l'Australie (22,6 %),
- la Chine (12,4 %),
- les États-Unis (8,3 %),
- le Japon (7,1 %),
- la Corée du Sud (3,5 %),
- le Royaume-Uni (3,3 %),
- Taiwan (1,9 %),

- l'Indonésie (1,9 %),
- et la Malaisie (1,8 %).

Le pays exporte principalement des produits issus du secteur primaire, et plus particulièrement de l'agriculture. En effet, le secteur agricole néo-zélandais est efficient et la valeur ajoutée des exportations agricoles a fortement augmenté. Le secteur de l'industrie a lui aussi contribué à la croissance des exportations et a permis à la Nouvelle-Zélande de se diversifier. En 2011, les principaux produits exportés par la Nouvelle-Zélande ont été :

- des produits laitiers (24,5 %),
- des viandes et des abats comestibles (11,9 %),
- du bois et des articles en bois (6,9 %),
- des combustibles minéraux (5,0 %),
- des fruits (3,3 %),
- des machines mécaniques (3,1 %),
- du poissons, des crustacés et des mollusques (2,9 %),
- de l'aluminium et des articles en aluminium (2,7 %),
- ainsi que du fer et de l'acier (2,0 %).

La Nouvelle-Zélande importe principalement des produits en provenance d'Australie, de Chine et des États-Unis. L'ensemble de ces pays a totalisé 43,3 % des importations néo-zélandaises. Les principaux fournisseurs de la Nouvelle-Zélande sont :

- l'Australie (16,3 %),
- la Chine (15,8 %),
- les États-Unis (11,1 %),
- le Japon (6,1 %),
- Singapour (4,8 %),
- l'Allemagne (4,2 %),
- la Malaisie (3,3 %),
- la Corée du Sud (3,2 %),
- et la Thaïlande (3,0 %).

Les produits importés couvrent principalement les besoins du secteur de l'industrie néo-zélandaise et sont donc à plus haute valeur ajoutée. En 2011, les principales importations de la Nouvelle-Zélande ont été :

- des combustibles minéraux (17,1 %),
- des machines mécaniques (12,2 %),
- des véhicules (9,2 %),
- des matières plastiques (8,7 %),
- des avions (3,5 %),
- des instruments d'optique, photographiques, etc. (3,4 %),
- des produits pharmaceutiques (3,0 %),
- du papier et carton (2,5 %) et
- des vêtements (non tricotés) (2,2 %).

En ce qui concerne les échanges de services, ceux-ci sont dominés par le trafic touristique. Depuis 2005, les

Contribution des différents composants de la balance du compte courant, en milliards d'USD à prix constant

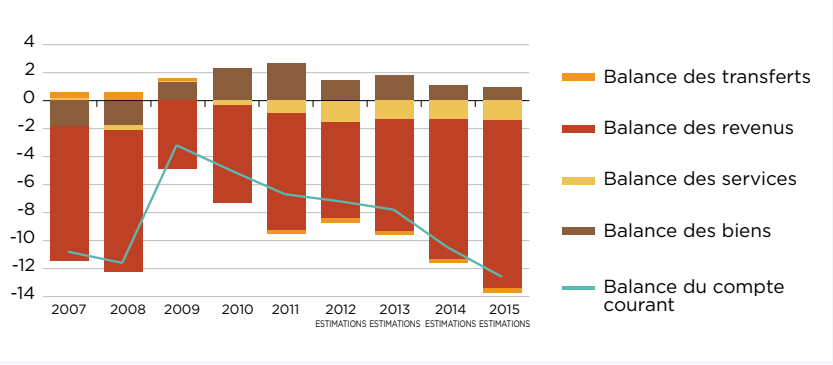

Source : EIU

exportations de services affichent une décroissance (3,3 % en 2011) principalement en raison de l'appréciation du dollar néo-zélandais qui a directement influé sur le nombre de visiteurs en provenance des États-Unis, du Japon et d'Europe. La balance des services a atteint un déficit de 1,1 milliard de dollars néo-zélandais en 2011 qui devrait encore s'alourdir en 2012 et 2013.

Le déficit de la balance du compte courant s'explique donc en partie par le déficit de la balance des services, mais surtout par celui de la balance des revenus. Depuis 2008, le déficit de la balance des revenus s'est fortement alourdi, entraîné par une baisse des bénéfices des entreprises étrangères opérant en Nouvelle-Zélande. Le déficit s'explique surtout par des conditions commerciales quelque peu plus défavorables et par des paiements d'intérêts plus faibles aux détenteurs de la dette néo-zélandaise conséquence de la baisse des taux d'intérêt à la fois nationaux et internationaux.

2.2.2. Relations commerciales avec la Belgique

Échanges de biens

Échanges bilatéraux de biens entre la Belgique et la Nouvelle-Zélande, en millions d'EUR

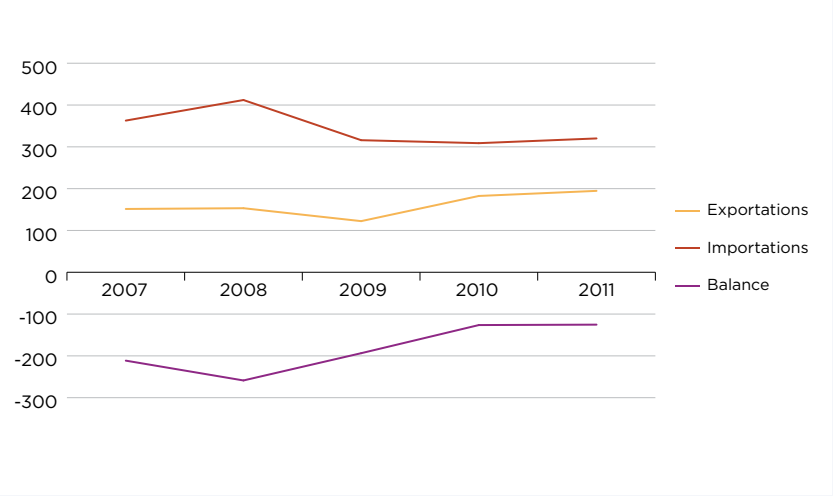

Source : Banque Nationale de Belgique

En 2011, les **exportations** belges à destination de la Nouvelle-Zélande se chiffrant à EUR 194,7 millions, cette dernière s'est classée 75e sur la liste des principaux clients de la Belgique. Après une légère croissance en 2007 et 2008, les exportations belges à destination de la Nouvelle-Zélande ont chuté de 20,1 % en 2009, suite à la crise économique mondiale. En 2010, elles regagnaient leur niveau d'avant crise grâce à une progression de 49,2 % tandis qu'en 2011, les ventes belges à destination de la Nouvelle-Zélande progressaient encore de 6,7 %.

En 2011, les **importations** belges en provenance de Nouvelle-Zélande se chiffraient quant à elles à EUR 320,1 millions, faisant de l'archipel le 62e fournisseur de la Belgique. En 2008, les importations belges en provenance de Nouvelle-Zélande progressaient de 13,6 %. Néanmoins, elles chutaient de 23,3 % en 2009 et régressaient encore de 2,2 % en 2010. En 2011, les achats belges en provenance de Nouvelle-Zélande se sont alors légèrement accrus.

Pendant la période sous revue, la **balance commerciale** des marchandises avec le pays était déficitaire pour la Belgique ceci s'expliquant en partie par le fait que les importations européennes de lait et de fruits passent par les ports belges. Le mali s'est toutefois fortement allégé, essentiellement grâce au bond enregistré par les exportations en 2010. Le déficit se chiffrait à EUR 125,4 millions en 2011.

Répartition sectorielle des exportations belges vers la Nouvelle-Zélande, en 2011

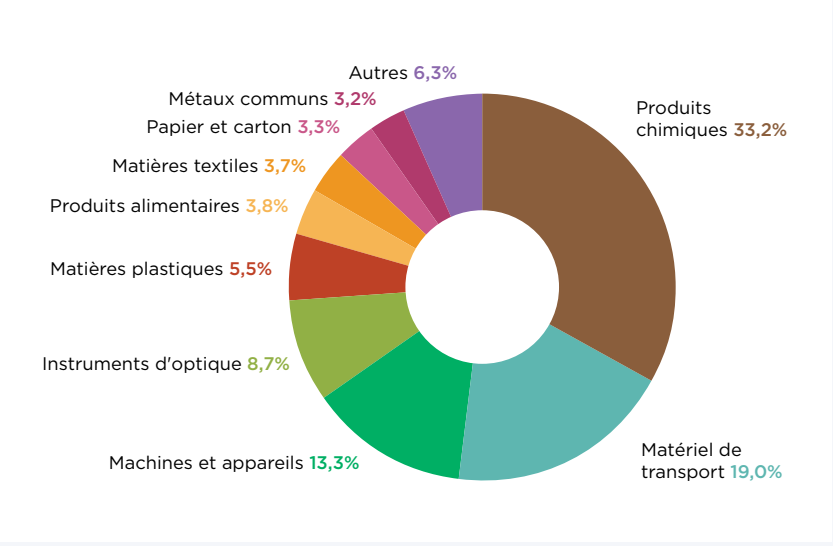

Source : Banque Nationale de Belgique

En 2011, trois sections se sont adjugé approximativement deux tiers (65,5 %) des exportations belges à destination de la Nouvelle-Zélande. Il s'agit plus précisément des groupes de produits ci-après :

- les **produits chimiques** qui avec un total de 64,6 millions, se sont attribué 33,2 % des exportations belges à destination de la Nouvelle-Zélande. Ces exportations concernaient pour la majeure partie (71,0 %) des produits pharmaceutiques et plus précisément des médicaments constitués par des produits mélangés ou non mélangés, préparés à des fins thérapeutiques ou prophylactiques;
- le **matériel de transport** (principale sous-section : « Voitures de tourisme et autres véhicules automobiles principalement conçus pour le transport de personnes ») qui a pris à son compte 19,0 % des exportations, ce qui correspond à EUR 37,0 millions et
- les **machines et appareils** (principales sous-sections : « pompes à air ou à vide, compresseurs d'air ou d'autres gaz et ventilateurs » et « autres machines et appareils pour l'agriculture, l'horticulture, la sylviculture, l'aviculture ou l'apiculture ») avec 13,3 % des exportations belges, ce groupe de produits a vu ses ventes totaliser EUR 25,9 millions.

Répartition sectorielle des importations belges depuis la Nouvelle-Zélande, en 2011

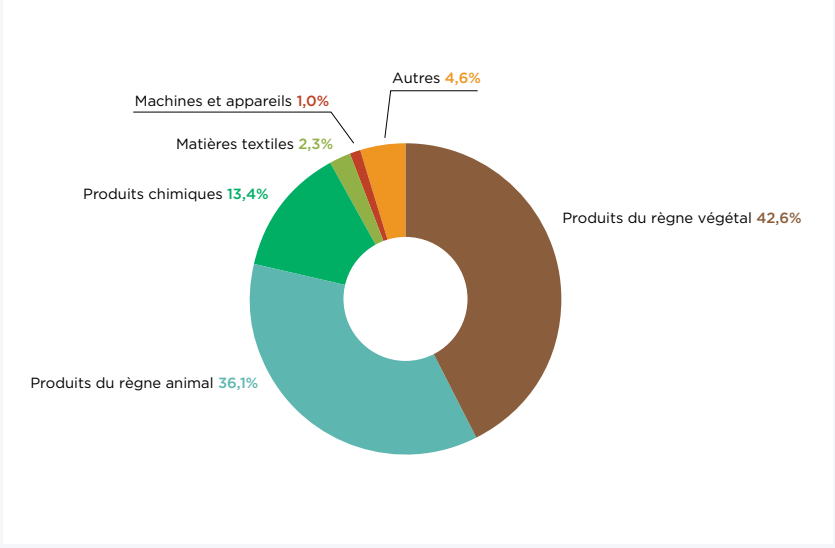

Source : Banque Nationale de Belgique

En 2011, deux sections se sont adjugées plus de trois quarts (78,6 %) des importations belges en provenance de Nouvelle-Zélande. Il s'agit plus précisément des groupes de produits ci-après :

- les **produits du règne végétal** (principales sous-sections : « fraises et framboises » et « pommes, poires et coings ») dont les achats se sont établis à EUR 136,2 millions, ce qui correspond à une part de 42,6 % et
- les **produits du règne animal** (principale sous-section : « viandes d'animaux des espèces ovine ou caprine ») qui se sont attribué 36,1 % des achats belges et dont les importations ont totalisé EUR 115,4 millions.

Seules trois autres sections ont représenté 1,0 % ou plus des importations totales en provenance de Nouvelle-Zélande :

- les **produits chimiques** : 13,4 % soit EUR 43,0 millions ;
- les **matières textiles** : 2,3 % soit EUR 7,3 millions et
- les **machines et appareils** : 1,0 % soit EUR 3,3 millions.

Échanges de services

Échanges bilatéraux de services entre la Belgique et la Nouvelle-Zélande, en millions d'EUR

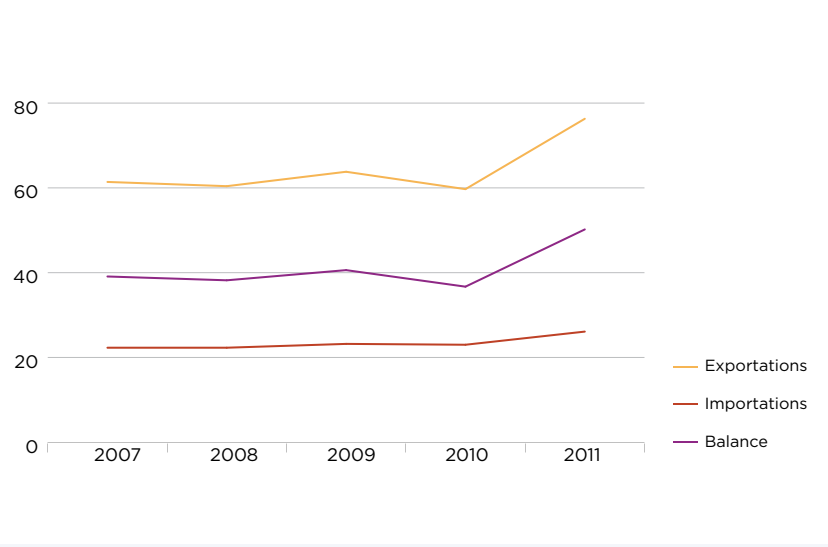

Source : Banque Nationale de Belgique

En 2011, les **exportations** belges de services à destination de la Nouvelle-Zélande se sont chiffrées à EUR 76,3 millions, classant la Nouvelle-Zélande comme 53e client de la Belgique. Les principaux services exportés vers la Nouvelle-Zélande étaient des services liés au commerce, de transport et de trafic touristique.

Les **importations** belges de services en provenance de la Nouvelle-Zélande ont totalisé quant à elles EUR 26,1 millions en 2011, faisant de la Nouvelle-Zélande le 84e fournisseur de services de la Belgique. Les principaux services importés depuis la Nouvelle-Zélande étaient du trafic touristique, des services liés au commerce et des communications.

Les exportations de services à destination de la Nouvelle-Zélande excédant chaque année les importations, la **balance** des services a toujours penché en faveur de la Belgique. De plus, grâce au bond enregistré par les exportations, l'excédent à la balance commerciale a fortement progressé en 2011 pour s'établir à EUR 50,2 millions.

2.3 Investissements directs étrangers

Flux d'investissements directs étrangers, en milliards d'USD courants

Source : EIU

On parle d'investissement direct étranger (IDE) lorsqu'une entreprise acquiert au moins 10 % du capital d'une entreprise étrangère dans le but d'y exercer un contrôle et d'influencer sa gestion. Ces opérations sont généralement classifiées selon deux grands groupes : les investissements dits « greenfields », qui visent à créer une entreprise de toutes pièces, et les acquisitions, qui ciblent la prise de contrôle d'une entreprise existante.

L'investissement direct étranger a un impact important sur les petites économies libérales telle celle de la Nouvelle-Zélande. C'est pourquoi cette dernière tente à faciliter les investissements étrangers afin de contribuer à son développement économique. De plus, sa situation politique stable fait de la Nouvelle-Zélande un endroit attrayant pour les affaires et pour les investisseurs. En effet, le rapport 2011 « Doing Business » de la Banque Mondiale, classe la Nouvelle-Zélande comme étant le pays qui protège le mieux les investisseurs étrangers.

Les lois néo-zélandaises en matière d'investissements étrangers sont très souples. Les seules restrictions concernent des domaines d'intérêts particuliers tels que définis dans le Règlement de 2005 sur l'investissement étranger (« the Overseas Investment Regulations 2005 »). Les investissements étrangers ne sont en effet examinés que s'ils sont considérés comme sensibles et plus particulièrement quand cela implique la vente de terres agricoles évaluées à plus de 50 millions de dollars néo-zélandais.

Les flux d'investissements étrangers vers la Nouvelle-Zélande varient d'une année à l'autre ce qui est le reflet de l'évolution d'un petit nombre d'investissements individuels relativement importants. À l'exception de 2007, le solde des flux d'investissements directs étrangers a toujours été positif pour la Nouvelle-Zélande entre 2006 et 2011. D'après les prévisions de l'*Economic Intelligence Unit*, le solde devrait être négatif en 2012 et 2013 avant de pencher à nouveau en faveur de la Nouvelle-Zélande à partir de 2014.

À la fin du premier trimestre 2011, le stock d'investissements directs étrangers en Nouvelle-Zélande était de 93,8 milliards de dollars néo-zélandais. Détenteur de plus de la moitié de ce stock d'investissements, l'Australie était le plus gros contributeur. Elle était suivie par les États-Unis, les Pays-Bas et le Royaume-Uni.

Les stocks d'investissements étrangers néo-zélandais étaient quant à eux de 22,9 milliards de dollars néo-zélandais à la fin du premier trimestre 2011. L'Australie était également le premier récipiendaire des investissements étrangers néo-zélandais.

Part des flux d'IDE mondiaux dirigés vers la Nouvelle-Zélande, en %

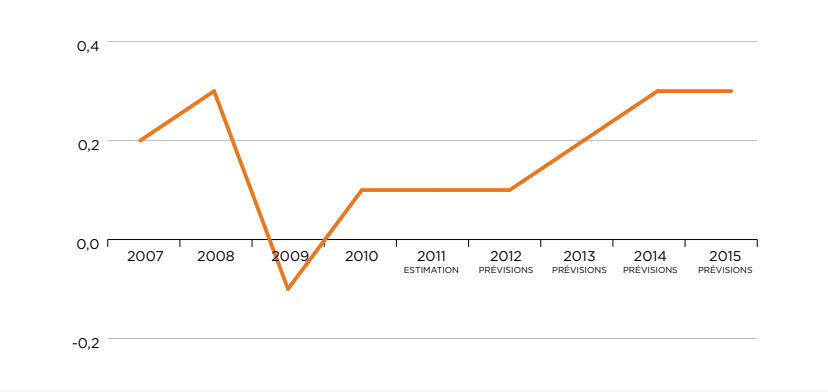

Source : EIU

New Zealand is open for business

Investors with the capital, entrepreneurial track record and international connections that can make a real difference to our businesses and economic growth are wanted now.

Source : Message d'accueil du site Web « New-Zealand Now » du Service néo-zélandais de l'Immigration

2.4 Appréciation du risque

2.4.1. Appréciation du risque selon l'Office National du Ducroire

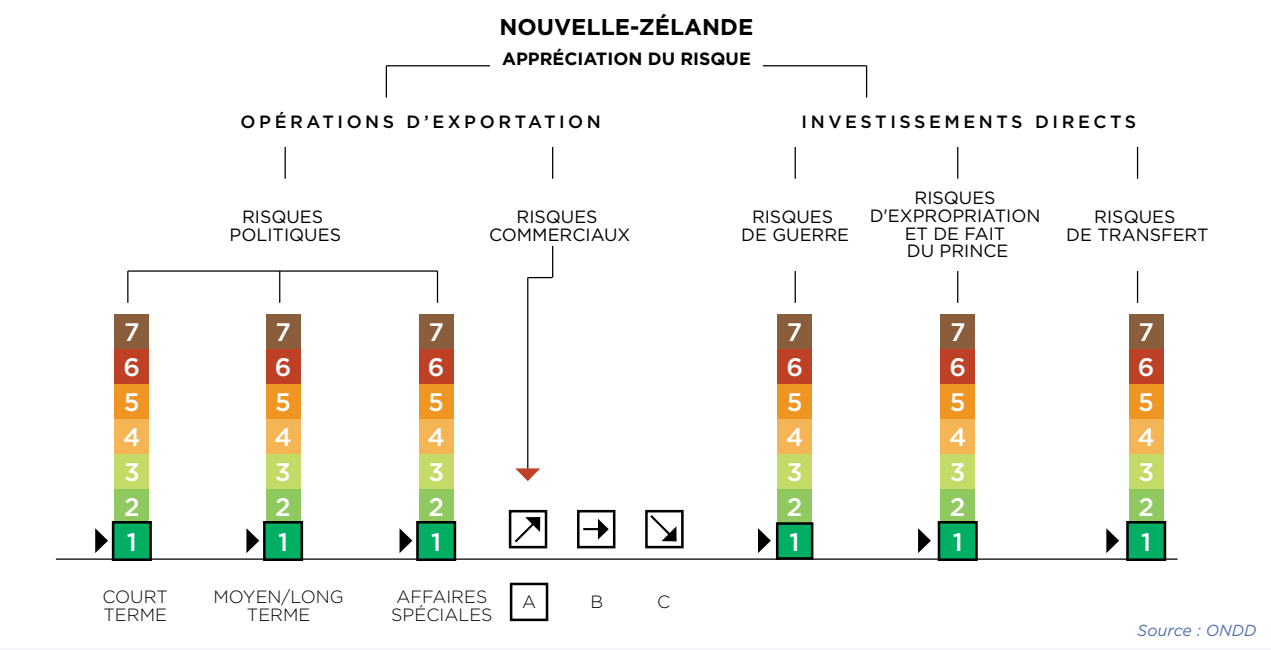

Source : ONDD

L'Office National du Ducroire (ONDD), assureur-crédit public belge, assure les entreprises et les banques contre les risques politiques et commerciaux dans les relations commerciales internationales se rapportant surtout aux biens d'équipement, projets industriels, travaux et services aux entreprises. Il est également habilité à participer à ces mêmes risques au travers de conventions de partage de risques avec les banques. Dans le cadre de cette activité, l'ONDD établit un classement des pays selon le risque qu'ils représentent pour les investisseurs. Leurs conclusions pour la Nouvelle-Zélande sont excellentes tant sur le plan politique que sur le plan commercial.

Les « risques politiques » auxquels les investisseurs s'exposent en Nouvelle-Zélande sont minimes, que ce soit à court ou à moyen et long terme (classe 1 sur 7). Le « risque politique » doit être compris comme étant tout événement survenant à l'étranger qui revêt pour l'assuré ou pour le débiteur un caractère de force majeure comme les guerres, révolutions, catastrophes naturelles, pénuries de devises, les actes d'autorités publiques ayant le caractère de « fait du prince ».

Le « risque commercial » se situe en classe A, soit le risque le plus faible. Il s'agit du risque de carence du débiteur privé étranger, c'est-à-dire du risque que ce dernier soit incapable d'exécuter ses obligations ou qu'il s'y soustraie sans motif légal. Le « risque commercial » n'est pas déterminé uniquement par la situation propre au débiteur, mais également par des facteurs macroéconomiques systémiques qui influencent la capacité de paiement de l'ensemble des débiteurs d'un pays.

Pour les opérations d'exportation assorties d'une durée de crédit de court terme, l'ONDD peut offrir la couverture des risques politiques et commerciaux en « open account », c'est-à-dire sans qu'une garantie bancaire soit requise, et sans autres conditions particulières. Les plafonds de couverture de l'ONDD pour ce pays ont été fixés à EUR 1.275 millions pour le court terme et à EUR 1.875 millions pour le long terme.

Conformément à l'arrangement conclu au sein de l'OCDE, le délai maximum de remboursement pour les transac-

tions à moyen et long termes vers ce pays a été fixé à 5 ans (8,5 ans au cas par cas). Les financements à caractère concessionnel sont exclus.

L'ONDD assure les investissements dans ce pays contre 1) le risque de guerre, 2) le risque d'expropriation et de fait du prince et 3) le risque de transfert lié au paiement des dividendes ou au rapatriement du capital.

Investissements directs

Le risque de guerre comprend à la fois le risque de conflit externe et le risque de violence politique interne. La violence politique interne comprend, à son tour, le cas extrême de guerre civile, mais aussi les risques de terrorisme, de troubles civils, de conflits socio-économiques et de tensions raciales et ethniques. La Nouvelle-Zélande obtient ici une cotation excellente de 1 sur 7.

Le risque d'expropriation et de fait du prince recouvre non seulement les risques d'expropriation et de rupture des engagements contractuels par l'autorité publique, mais aussi les risques liés au (dys -) fonctionnement de l'appareil juridique et le risque potentiel d'un changement d'attitude négatif envers les investisseurs étrangers. Avec une note de 1 sur 7, la Nouvelle-Zélande obtient la meilleure note.

Le risque de transfert est le risque résultant d'un événement ou d'une décision des autorités étrangères empêchant le transfert du montant de la créance payée par le débiteur. Obtenant 1 sur 7, le pays se classe dans la catégorie des risques minimes (pour de plus amples informations, voir **www.ondd.be**).

2.4.2. Autres indicateurs de risque

De nombreuses institutions évaluent le risque de conclure des affaires dans un pays. Nous ne reprenons ici qu'une sélection des plus connues.

- Selon le Global Competitiveness Report 2011-2012 du World Economic Forum, la Nouvelle-Zélande obtient la 25e place sur 142 pays classés selon leur compétitivité, derrière la République de Corée, mais devant la Chine. Cela représente une chute de deux places par rapport à l'année précédente avec un score de 4,9 sur 7. La Nouvelle-Zélande possède des institutions parmi les plus performantes au monde (3e place sur 142).

  En ce qui concerne la santé et l'éducation primaire, le pays a progressé d'une place, passant de la 5e à la 4e position. La Nouvelle-Zélande ressort également du lot quand il s'agit de l'efficacité du marché des biens, où celui-ci remporte la 8e place sur 142.

  Les facteurs les plus problématiques pour les affaires sont la répartition inadéquate des infrastructures (citée par 22,7 % des participants à l'enquête) et l'accès au crédit (16,9 %).

- Le pays est 5e sur 132 en ce qui concerne la facilité de faire du commerce par le Global Enabling Trade Report 2012 du World Economic Forum, soit une progression d'une place par rapport à 2010.

- L'OCDE estime le risque pays à 0 sur 7 en Nouvelle-Zélande, soit un risque nul.

- Selon l'Index of Economic Freedom 2012 de la Fondation Heritage, le pays se classe 4e sur 179 avec un score de 82,1 sur 100.

- La dette du gouvernement néo-zélandais est notée Aaa selon Moody's Investors Service, AA par Fitch et AA d'après Standard & Poor's, soit un niveau de risque faible. Les agences de notations sont principalement attentives à l'inflation et à la cohérence de la politique économique, et estiment que l'économie du pays restera stable à court terme.

- Enfin, selon l'indicateur Doing Business 2012 de la Banque Mondiale, le pays se classe à la 3e place sur 183, derrière Hong Kong, mais devant les États-Unis. Cela indique un statu quo avec l'année précédente. Obtenir un crédit en Nouvelle-Zélande est aisé. La Nouvelle-Zélande obtient le meilleur score au monde (1er sur 183) en matière de délai nécessaire pour ouvrir une entreprise. Il ne faut en effet qu'un seul jour pour créer une société et il n'y a qu'une seule procédure à suivre. La fermeture d'une entreprise est, elle, un peu plus longue : il faut environ 1,3 année. La qualité de la protection des investisseurs obtient également la première place dans le classement mondial. L'application des contrats est jugée excellente.

APPROCHE SECTORIELLE

3

Conscient que l'optimisation de son réseau de communication conditionne l'essor économique du pays, le gouvernement néo-zélandais investit énormément dans son infrastructure depuis quelques années. Il y voit un outil qui lui permettra d'augmenter considérablement son produit intérieur brut.

Le secteur de la construction est quant à lui demandeur de bâtiments plus abordables, tant lors de la construction qu'en matière de consommation d'énergie.

L'infrastructure est de manière générale bien développée, mais sera insuffisante pour gérer le flux supplémentaire de marchandises à venir. Par conséquent, le pays offre encore de nombreuses opportunités surtout du point de vue du réseau routier.

3.1 Construction

Le secteur de la construction contribue à hauteur d'environ 4 % au PIB.

Dans le passé, la qualité des matériaux et de l'isolation revêtait peu d'importance dans le secteur de la construction, ce qui s'est traduit par une consommation d'énergie élevée. Ce secteur a de ce fait besoin d'être modernisé pour être efficace.

Les tremblements de terre qui ont touché la Nouvelle-Zélande en 2010 et en 2011 ont causé des dégâts estimés à 15,9 milliards d'USD. Le premier séisme de 2010, qui a eu lieu à environ 30 km de Christchurch, n'a pas causé de pertes. Sa réplique, quant à elle, a frappé directement la ville dans son entièreté, provoquant des dégâts matériels importants.

Ce dernier a eu un impact désastreux, principalement sur les habitations fragiles. Le pays veut dès lors se reconstruire sur des bases solides en améliorant ses techniques de construction ainsi qu'en utilisant de meilleurs matériaux. Divers plans d'aides sont proposés aux personnes concernées par les tremblements de terre, tels que le « Financial Assistance Package » (qui couvre 50 % des frais de réparations).

Le secteur de la construction, dans son ensemble, est très dynamique. Le ralentissement économique de 2008 à 2011 a vu le nombre de bâtiments édifiés par mois chuter sous la barre des 2.000. Ce déclin a connu son plus mauvais mois en janvier 2009 avec seulement 800 constructions et le meilleur en juillet 2011 avec 1.500 bâtiments, soit près du double. Le secteur emploie actuellement 174.000 personnes (7,9 % des travailleurs du pays) et la valeur totale des actifs immobiliers néozélandais s'élève à 600 milliards d'USD grâce à l'investissement annuel qui se chiffre à 20 milliards d'USD.

Le marché de l'immobilier est caractérisé par l'augmentation du nombre de biens utilisés à des fins locatives. En effet, le prix élevé de l'immobilier reste une des principales préoccupations en Nouvelle-Zélande.

La demande de biens immobiliers à usage privé est particulièrement élevée à Auckland, où le prix moyen d'un bâtiment résidentiel est d'environ 480.000 USD soit environ 170.000 USD de plus que la moyenne nationale. Cette différence témoigne du manque de logements disponibles dans la région, et du réel besoin de nouvelles constructions.

Route

L'infrastructure est un élément clé de l'économie néo-zélandaise. Du fait de sa dépendance économique envers ses partenaires, l'île doit en effet s'assurer de disposer de réseaux de communication à la pointe de la technologie. À l'heure actuelle, la Nouvelle-Zélande compte 11.000 km d'autoroutes nationales et 80.000 km de routes régionales. Le réseau routier représente 70 % du transport de marchandises et 84 % du transport de personnes.

Selon les estimations, le transport de marchandises sera multiplié par 2 d'ici 30 ans. Afin de gérer ces flux logistiques, le gouvernement a élaboré de multiples programmes de grande ampleur. Les orientations du secteur sont déterminées par les plans suivants :

- le « National Infrastructure Plan »,
- le « Government Policy Statement on Land Transport Funding 2012/2013-2021/2022 »,
- et la « Safer Journeys : New Zealand's Road Safety Strategy 2010-2020 ».

Ils établissent l'agenda des améliorations à effectuer, leur mode de financement ainsi que des mesures pour la sécurité routière.

Le gouvernement compte investir 36 milliards d'USD durant la prochaine décennie via son National Land Transport Fund, pour financer les infrastructures nécessaires à sa croissance. 19,5 milliards seraient alloués aux autoroutes nationales tandis que 12,5 milliards financeraient la réparation et la construction de routes régionales et de transports en commun.

NATIONAL LAND TRANSPORT PROGRAMME EXPENDITURE

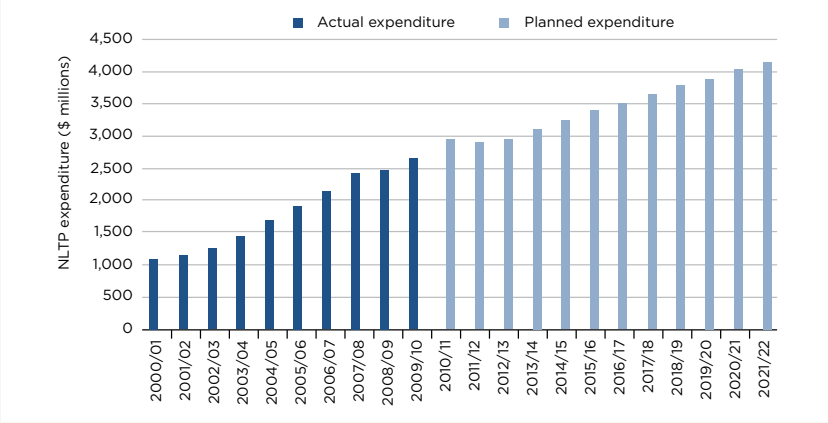

Source : Ministère néo-zélandais du Transport

Les projets les plus importants pour le secteur routier sont les sept « Roads of National Significance (RoNS) », qui ont été sélectionnés comme projets prioritaires au regard des retombées économiques qu'ils devraient générer. Il s'agit des chantiers suivants :

- autoroute de Puhoi à Wellsford (SH1), construction prévue de 2014 à 2022,
- achèvement du Western Ring Route (SH16 et SH20), construction en cours jusqu'en 2021,
- tunnel Victoria Park à Auckland (SH1), construction terminée,
- Waikato Expressway (SH1), construction depuis 2009 jusqu'en 2019,
- Tauranga Eastern link (SH2), construction depuis 2011 jusqu'en 2016,
- Wellington Northern Corridor (SH1), dates de construction encore indéterminées,
- Christchurch motorways, dates de construction encore indéterminées.

Rail

Le réseau ferroviaire a été privatisé en 1993 pour être ensuite racheté par l'État sous le nom de « KiwiRail ». Celui-ci comprend les 4.000 km de voies ferrées composant le réseau ferroviaire néo-zélandais.

Les plans de développement des autorités n'ont pas négligé ce secteur, puisque près de 2,3 milliards d'USD vont être alloués à la mise en circulation de lignes de métro à Auckland et à Wellington.

Le rail est utilisé dans 14,6 % des cas pour le transport de marchandises.

Air

La Nouvelle-Zélande compte actuellement 7 aéroports nationaux ainsi que 28 aéroports régionaux. Les plus importants sont : Auckland (65, 7 % du trafic), Christchurch (19,6 %) et Wellington (9,7 %).

77 % des vols à partir des aéroports néo-zélandais se font endéans l'Océanie.

En 2011, 9,6 millions de passagers ont transité par air, ce qui représente une augmentation de 3, 2 % par rapport à 2010 et de 6,8 % par rapport à 2009, l'année 2009 ayant été une année creuse dû à la crise économique.

L'avion est peu utilisé pour le transport de marchandises en Nouvelle-Zélande (0,4 % du total).

Matériaux de construction

Le besoin en matériaux de construction de qualité n'est apparu que depuis peu en Nouvelle-Zélande, en raison de la prise de conscience de l'enjeu énergétique lié au changement climatique.

Le pays est dépendant des importations pour satisfaire la demande nationale. Les ressources naturelles nécessaires à la production de ce type de produits font en effet défaut en Nouvelle-Zélande.

Bien que les importations de matériaux de construction aient chuté de 12 % entre 2009 et 2011,la tendance devrait s'inverser dans le courant de l'année 2012.

Les exportations belges vers la Nouvelle-Zélande enregistrent quant à elles une hausse importante en 2010 (14 % par rapport à 2009) due principalement aux ventes d'ouvrages en asphalte ou en produits similaires (poix de pétrole, brais), qui représentent 60 % des EUR 1,769 millions de matériaux de construction exportés (catégorie regroupant les ouvrages en pierres, plâtre, ciment, amiante, mica ou matières analogues). Des efforts restent toutefois à fournir cette année pour dépasser le niveau d'exportations de 2011, qui s'élevait alors à 1,298 millions. La mission princière sera dès lors l'occasion idéale pour les entreprises belges de présenter leur savoir-faire en matière de construction à haute valeur ajoutée.

Opportunités pour les entreprises belges

Immobilier résidentiel et social, bureaux, infrastructures énergétiques, autoroutes et routes, architecture, ingénierie civile, design, domotique, création de ponts et de tunnels, machines de production, infrastructures de transport, gestion de projets, matériaux de construction de qualité, etc.

« The transport sector has a crucial role to play in supporting our growth plans. Economic growth and productivity, value for money, and safety are the areas where we need to see the greatest improvement from in the transport system over the next decade. »

Steven Joyce, Ministre néo-zélandais des Transports, 31 août 2011

3.2 Industrie du film

L'industrie du film fait partie des secteurs à haut potentiel en Nouvelle-Zélande.

Ce secteur est en effet particulièrement ouvert aux partenariats internationaux. L'introduction d'un cadre de référence clair pour les entreprises actives sur ce segment vise à faciliter le développement des affaires. Au niveau local, la création du statut « Film Friendly », récompensant les entreprises dans leurs efforts pour soutenir le secteur, est une étape dans cette direction.

Les producteurs, en plus de bénéficier de décors exceptionnels pour les tournages, disposent d'une maîtrise poussée des dernières techniques innovantes, ainsi que d'un personnel comptant parmi les plus qualifiés au monde.

Le secteur est supervisé par la « New Zealand Film Commision » (NZFC). Celle-ci a été créée en 1978 dans le but d'offrir un soutien financier aux projets néo-zélandais. Environ 150 films ont de cette façon été financés par la commission pour un montant total de 147,5 millions de NZD.

Le revenu brut de l'industrie du film s'élevait à 3 milliards de NZD fin mars 2011. Les entreprises audiovisuelles du pays ont contribué à de nombreux succès en salle, dont les plus connus sont sans nul doute « Avatar » (2009), « King Kong », ou encore « Le Seigneur des Anneaux ». En 2010, le film néo-zélandais « BOY » occupait la première place du box-office du pays, générant 9,3 millions d'USD de bénéfices.

Différentes sociétés dont Weta Digital et Weta Workshop ont permis à la Nouvelle-Zélande de se faire connaître mondialement dans le monde du cinéma grâce à son avancée technologique dans la 3D et les effets spéciaux. Des grands noms du secteur, tels Dreamworks SKG, 20th Fox Century, ou encore WingNut, ont collaboré avec succès avec les entreprises néo-zélandaises.

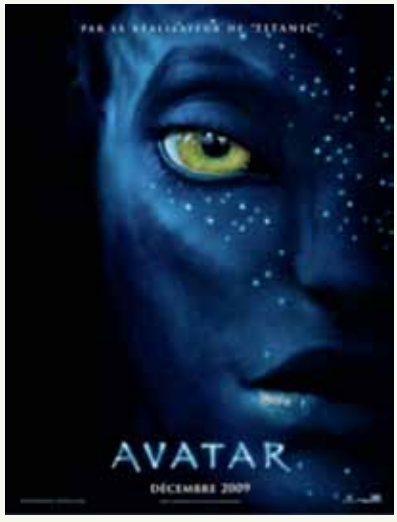

« There's something other-wordly about New Zealand. It's so magical. It helped elevate our world and film's reality. »

Hugh Jackman, acteur/réalisateur à propos du film X-Men Origins : Wolverine

Opportunités pour les entreprises belges

Partenariats dans la réalisation d'effets spéciaux, tournage en plein air et en studios dotés d'équipements de haute technologie, accessoires, création de décors, partenariats de réalisations internationales et de doublage, coopération en matière de mise en scène, recrutement de ressources humaines de qualité, technologie 3D...

« From the first day on set... I was impressed by the standard of the crew, the camera department, the special effects department... I felt enormously confident that we had a great team... All the Lord of the Rings films and some of the Narnia have created wealth of talent. »

Bruce Spence, acteur, à propos de la série Legend of Seeker

3.3 Agro-industrie et agroalimentaire

L'agriculture est un secteur clé de l'économie néo-zélandaise. En 2011, elle représentait plus d'un tiers (36,4 %) des exportations totales du pays.

Grâce aux vastes plaines et à l'abondance d'eau dont jouit la Nouvelle-Zélande, l'agriculture s'est fortement développée dans le pays entre 1865 à 1915. Par ailleurs, l'état a largement subsidié ce secteur entre 1935 et 1984 ce qui a aussi fortement contribué à son développement. La suppression de ces aides publiques a engendré de nombreux troubles dans la seconde moitié des années 1980. Néanmoins, la croissance des exportations dans les années 1990 a marqué le démarrage d'une nouvelle ère de prospérité pour l'agriculture néo-zélandaise.

Les produits agricoles néo-zélandais ont progressivement acquis une renommée internationale d'excellence en ce qui concerne la qualité. Ils ont aussi fortement soutenu l'économie du pays lors de la crise économique mondiale. En effet, les exportations de produits laitiers et de viande se chiffraient à 4 milliards USD en 2008.

Évolution de la production agricole néo-zélandaise

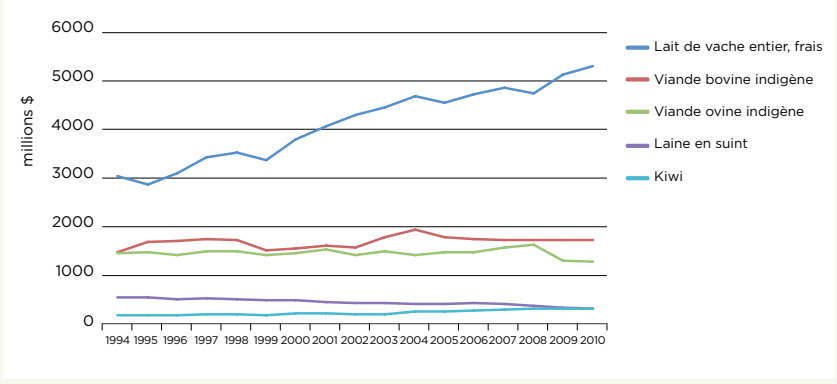

Source : FAO

En 2010, la production du pays était principalement composée de lait de vache entier frais (54 % du total), de viande bovine indigène (17 %) et de viande ovine indigène (13 %). Les autres sections les plus importantes sont la laine en suint (3 %), les kiwis (3 %) et la viande de poulet indigène (2 %).

La Nouvelle-Zélande était en 2010 le deuxième producteur mondial de kiwis, derrière l'Italie, avec une production de 0,4 million de tonnes. Aujourd'hui, les 2.700 producteurs néo-zélandais détiennent 13.350 hectares réservés aux arbres à kiwis. La production se compose de 80 % de kiwis verts et de 20 % kiwis « gold ». Le groupe ZESPRI est détenu par des producteurs locaux et s'occupe de la commercialisation du fruit dans plus de 60 pays.

Le pays est également le troisième producteur mondial de laine en suint derrière la Chine et l'Australie. Celle-ci est reconnue pour son excellente qualité, et est principalement transformée en textile d'intérieur (moquette) avant d'être exportée.

Depuis plus de 25 ans, la productivité du secteur s'est fortement accrue. Le Ministère des Industries Primaires estime que la croissance s'élève à 3,3 % par an en moyenne.

L'agriculture intervient à hauteur de 5 % dans le PIB du pays, tandis que la transformation des biens primaires y relatifs contribue à hauteur de 2,8 % à celui-ci. Le secteur emploie 336.000 personnes soit 7,7 % de la population active, et environ 10 % si l'on y ajoute les ouvriers affectés à la transformation.

L'industrie agroalimentaire locale se caractérise par son haut niveau de transformation. En effet, plus de la moitié de l'industrie manufacturière néo-zélandaise est consacrée à la transformation de produits agricoles.

Étant donné l'importance du secteur, le Ministère néo-zélandais de l'Agriculture propose entre autres des aides en cas de catastrophes naturelles, pour l'irrigation et pour une agriculture durable. Il conclut également de nombreux accords commerciaux, notamment avec l'Australie son premier partenaire. Ils ont entre autres signé le « Joint Food Standards System » en 1995 qui facilite les échanges entre les deux pays. Ils ont également convenu d'une alliance économique, la « Closer Economic Relations » (CER) qui permet le libre-échange de biens et de services.

Opportunités pour les entreprises belges

Infrastructures agricoles, technologie pour la production laitière, agriculture biologique, design et packaging, additifs alimentaires, engrais, gestion logistique de la chaîne du froid, sécurité alimentaire, génétique animale et végétale, emballage de produits, équipements pour les industries alimentaires, produits chimiques utilisés dans la transformation des produits frais, biotechnologies, équipement d'irrigation, formation et services de consultance, agriculture durable, matériel pour la transformation de la laine, etc.

« The healthy performance across most of the primary sectors has enabled our economy to weather the storms of the global financial crisis and, locally, the Canterbury earthquakes.

Unlike some previous governments, the National-led Government is acutely aware of the vital contribution agriculture makes to our economy.

No one in this audience will need reminding that New Zealand relies heavily on its primary industries for its economic stability. We all want to see a more productive New Zealand. »

David Carter, Ministre des Industries Primaires, 28 juin 2012

ÉTIQUETTE

COMMUNICATION ET RELATIONS

- Les contacts commencent souvent par une poignée de main accompagnée d'un sourire. Montrez de la confiance en vous lors de cette première rencontre, et maintenez le contact visuel avec votre interlocuteur.
- Lors de la rencontre initiale, il est judicieux de s'adresser à une personne par son titre suivi de son nom de famille.
- La plupart des Néo-Zélandais vous proposeront rapidement de les appeler par leur prénom, voire leur surnom. Ne vous choquez pas de cette pratique, qui ne dénote pas une familiarité. Vos partenaires s'attendront à ce que vous leur proposiez la même chose en retour.
- Afin d'être crédible, il est utile de pouvoir présenter des références.

RÉUNIONS

- Organisez vos rendez-vous au moins une semaine à l'avance par téléphone, fax ou courriel.
- La ponctualité est une qualité importante dans le pays. Mieux vaut arriver quelques minutes à l'avance pour faire bonne impression.
- Attendez-vous à prendre part à des discussions informelles avant d'entamer les sujets plus pointus.

NÉGOCIATIONS

- Le processus de négociation peut être assez long, munissez-vous de patience.
- Les Néo-Zélandais apprécient peu les grands discours et préfèrent les faits aux déclarations. Veillez à appuyer vos propos avec des graphiques et des tableaux.
- Tout point important d'un accord ou d'une proposition doit être clairement défini et expliqué en détail.

ADRESSES UTILES

5

5.1 En Belgique

AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS (AWEX)
Place Sainctelette, 2
1080 Bruxelles
+32 2 421 82 11
+32 2 421 87 87
mail@awex.be
www.awex.be

BRUXELLES INVEST & EXPORT
Avenue Louise, 500, boîte 4
1050 Bruxelles
+32 2 800 40 00
+32 2 800 40 01
info@bruxellesinvestexport.be
www.bruxellesinvestexport.be

FLANDERS INVESTMENT & TRADE (FIT)
Rue Gaucheret, 90
1030 Bruxelles
+32 2 504 87 11
+32 2 504 88 99
info@fitagency.be
www.flandersinvestmentandtrade.com

AMBASSADE DE NOUVELLE-ZÉLANDE EN BELGIQUE
Ambassadeur :
Son Excellence Madame
Paula WILSON,
Ambassador-designate
Consul Général :
M. John SCHUYT
Avenue des Nerviens, 9-31, 7e étage
1040 Bruxelles
+32 2 512 10 40
+32 2 513 48 56
nzemb.brussels@skynet.be
www.nzembassy.com/belgium/

5.2 En Nouvelle-Zélande

AMBASSADE DU ROYAUME DE BELGIQUE EN NOUVELLE-ZÉLANDE

Les Affaires Étrangères ne disposent pas d'un poste en Nouvelle-Zélande. Il est donc possible de s'adresser à l'ambassade en Australie, qui est également compétente pour la Nouvelle-Zélande.

Ambassadeur :
SEM Patrick RENAULT
19, Arkana Street Yarralumla
ACT 2600 Canberra - Australie
+61 2 6273 2502 / +61 2 6273 2501
+61 408 862 753 (urgences)
+61 2 6273 3392
Canberra@diplobel.fed.be
www.diplomatie.be/canberrafr

AGENCE WALLONNE À L'EXPORTATION ET AUX INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'Agence wallonne à l'exportation ne dispose pas d'attaché économique et commercial propre en Nouvelle-Zélande. Les entreprises wallonnes souhaitant un soutien en Nouvelle-Zélande peuvent néanmoins s'adresser à l'attaché économique et commercial de l'AWEX en Australie.

Attaché économique et commercial :
M. Serge WITTOCK
Trade & Investment Commissioner,
Walloon and Brussels-Capital Regions
Mobile: + 61 407 353 007
M. Vincent SWINNEN
Senior Trade Officer
Mobile: +61 402 257 185
CANBERRA TRADE OFFICE
3A/120 Giles Street
Kingston 2604 ACT

SYDNEY TRADE OFFICE
Level 6 (Suite 601) - 282 Oxford Street
Bondi Junction NSW 2022

+61 2 9389 3381
+61 2 9389 3385
sydney@awex-wallonia.com
www.belgiantrade-australia.org

BRUXELLES INVEST & EXPORT

Bruxelles Invest & Export ne dispose pas d'attaché économique et commercial propre ni en Nouvelle-Zélande, ni en Australie.
Les entreprises bruxelloises souhaitant un soutien en Nouvelle-Zélande peuvent néanmoins s'adresser à l'attaché économique et commercial de l'AWEX Serge WITTOCK en Australie (voir ci-avant).

FLANDERS INVESTMENT & TRADE

Flanders Investment & Trade ne dispose pas d'attaché économique et commercial propre en Nouvelle-Zélande. Les entreprises flamandes souhaitant un soutien en Nouvelle-Zélande peuvent néanmoins s'adresser à l'attaché économique et commercial de la FIT en Australie.

Attaché économique et commercial :
M. Kris PUT
Trade & Investment Commissioner,
Flanders Investment & Trade
Canberra
3A/120 Giles Street
Kingston 2604 ACT
+61 2 6239 6193
Mobile : + 61 410 150 222
+61 2 6239 6187
canberra@fitagency.com
www.flanderstrade.be

5.3 Sites à consulter

- Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce Extérieur
  www.mfat.govt.nz/
- Ministère des Affaires, de l'Innovation et de l'Emploi
  www.med.govt.nz/
- Ministère de l'Agriculture et de la Foresterie
  www.maf.govt.nz/
- Ministère de la Culture et de l'Héritage
  www.mch.govt.nz/
- Ministère du Développement Social
  www.msd.govt.nz/
- Ministère de l'Éducation
  www.minedu.govt.nz/
- Ministère de l'Environnement
  www.mfe.govt.nz/
- Ministère des Finances (Trésor)
  www.treasury.govt.nz
- Ministère des Industries Primaires
  www.mpi.govt.nz/
- Ministère de la Justice
  www.justice.govt.nz/
- Ministère de la Pêche
  www.fish.govt.nz/
- Ministère de la Santé
  www.health.govt.nz/
- Ministère du Tourisme
  www.med.govt.nz/sectors-industries/tourism
- Ministère du Transport
  www.transport.govt.nz/
- Banque Centrale néo-zélandaise
  www.rbnz.govt.nz/
- Département de l'Infrastructure Nationale (« National Infrastructure Unit »)
  www.infrastructure.govt.nz/
- Institut Statistique néo-zélandais
  www.stats.govt.nz/
- Office des Brevets néo-zélandais
  www.iponz.govt.nz/
- Service des Douanes néo-zélandais
  www.customs.govt.nz/
- Service de l'Immigration néo-zélandais
  www.immigration.govt.nz/

SOURCES

6

En Belgique

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers
www.awex.be

Bruxelles Invest & Export
www.bruxellesinvestexport.be

Flanders Investment and Trade
www.flanderstrade.be

S.P.F. Affaires Étrangères
www.diplomatie.be/canberrafr/

Banque Nationale de Belgique
www.nbb.be

En Nouvelle-Zélande

Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce Extérieur
www.mfat.govt.nz/

Ministère des Affaires, de l'Innovation et de l'Emploi
www.med.govt.nz/

Ministère de l'Agriculture et de la Foresterie
www.maf.govt.nz/

Ministère de l'Environnement
www.mfe.govt.nz/

Ministère des Finances (Trésor)
www.treasury.govt.nz

Ministère des Industries Primaires
www.mpi.govt.nz/

Ministère de la Pêche
www.fish.govt.nz/

Ministère du Tourisme
www.med.govt.nz/sectors-industries/tourism

Ministère du Transport
www.transport.govt.nz/

Banque Centrale néo-zélandaise
www.rbnz.govt.nz/

Département de l'Infrastructure Nationale (« National Infrastructure Unit »)
www.infrastructure.govt.nz/

Institut Statistique néo-zélandais
www.stats.govt.nz/

Service de l'Immigration néo-zélandais
www.immigration.govt.nz/

Autres sources

Australian Trade Commission
www.austrade.gov.au

Banque Mondiale
www.worldbank.org

Central Intelligence Agency
www.cia.gov

Division statistique des Nations Unies
unstats.un.org

Eurostat
epp.eurostat.ec.europa.eu

Fonds Monétaire International
www.imf.org

Forum Économique Mondial
www.weforum.org

Kwintessential
www.kwintessential.co.uk

Market Access Database
www.doingbusiness.org

NL EVD Internationaal
www.agentschapnl.nl

Office National Du Ducroire
www.ondd.be

Organisation de Coopération et de Développement Économique
www.oecd.org

Organisation Mondiale du Commerce
www.wto.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
www.fao.org

Services économiques britanniques
www.uktradeinvest.gov.uk

Services économiques suisses
www.osec.ch

Services commerciaux américains
www.buyusa.gov

Viewswire
www.viewswire.com

Agence pour le Commerce extérieur
3, rue Montoyer
1000 Bruxelles
+ 32 2 206 35 11
www.abh-ace.be

Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements Étrangers
2, Place Sainctelette
1000 Bruxelles
+ 32 2 421 82 11
www.awex.be

Bruxelles Invest & Export
500, avenue Louise, boîte 4
1050 Bruxelles
+ 32 2 800 40 00
www.bruxellesinvestexport.be

Flanders Investment and Trade
90, rue Gaucheret
1030 Bruxelles
+ 32 2 504 87 11
www.flandersinvestmentandtrade.be

Bien que tout ait été mis en œuvre afin de fournir une information précise et à jour, ni l'Agence pour le Commerce extérieur, ni ses partenaires (Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers, Bruxelles Invest & Export et Flanders Investment and Trade) ne peuvent être tenus responsables d'erreurs, d'omissions et de déclaration mensongère. Ils ne peuvent non plus être tenus responsables d'utilisation ou d'interprétation des informations contenues dans cette étude, qui ne vise pas à délivrer des conseils.

DATE DE PUBLICATION : OCTOBRE 2012

ÉDITEUR RESPONSABLE : MARC BOGAERTS
AUTEUR : SAMMY SIOEN
GRAPHISME ET RÉALISATION : CIBLE COMMUNICATION (WWW.CIBLE.BE)
IMPRIMÉ SUR DU PAPIER CERTIFIÉ FSC

CETTE ÉTUDE EST ÉGALEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE INTERNET DE L'AGENCE POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR : WWW.ABH-ACE.BE

agence pour le commerce extérieur